Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.03.27 16:04:44 +01'00'

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 27/03/2026
ID : 059-215901398-20260327-ARR2703-AI

CAUDRY

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE SÛRETÉ DES PERSONNES ET DE PROTECTION DE L'ORDRE PUBLIC

Nous, Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu l'article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui confère de plein droit au Maire le pouvoir de police municipale,

Vu les articles L2212-2, 6° du CGCT et L3213-2 du Code de la Santé Publique qui permettent au Maire de prendre provisoirement les mesures nécessaires contre les personnes atteintes de troubles mentaux dont l'état pourrait compromettre la morale publique, la sécurité des personnes ou la conservation des propriétés,

Vu l'article L2122-18 du CGCT autorisant le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ou, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal du 22 mars 2026, relatif à l'installation du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et des 9 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 25 mars 2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Dominique CHMIELEWSKI, Madame Céline CAILLAUX et Monsieur Aurélien BAUDOUX,

Vu la circulaire du 24 mars 2014 portant obligation pour Monsieur le Maire de préciser l'ordre de priorité des intéressés s'il donne une délégation de fonction pour une même matière à plusieurs élus,

Considérant que, conformément aux dispositions précitées, les adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués sont susceptibles de prendre des mesures provisoires d'admission en soins psychiatriques sans consentement,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1er :
En application des articles L2122-18, L2212-1 et L2212-2, 6° du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L3213-2 du Code de la Santé Publique, délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour prendre des arrêtés portant admission en soins psychiatriques sans consentement, aux adjoints et conseillers municipaux délégués, selon l'ordre de priorité suivant :

1. M. Marc DEVIENNE
2. Mme Anne-Sophie MERY-DUEZ
3. M. Bernard POULAIN
4. Mme Sandrine TRIOUX
5. M. Didier BONIFACE
6. Mme Martine THUILLEZ
7. M. Alain RIQUET
8. Mme Audrey MATON
9. M. Antoine HISBERGUE
10. M. Dominique CHMIELEWSKI
11. Mme Céline CAILLAUX
12. M. Aurélien BAUDOUX

ARTICLE 2 :
La signature, par les adjoints et conseillers municipaux délégués, des pièces et actes repris à l'article 1 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « Par délégation du Maire ».

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260327-ARR2703-AI

ARTICLE 3 :
Cette délégation sera exercée concurremment avec nous.

ARTICLE 5 :
Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai
- Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais – ARS – Direction Santé Publique et Environnementale – Cellule « Soins soumis à décision administrative »
- Monsieur le Procureur de la République
- Madame le Receveur Municipal

Fait à CAUDRY, le 27 mars 2026

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
27 MARS 2026

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint-Hilaire) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou affichage.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**ARR2703**
Objet :	**Arrêté du Maire portant délégation de signature en matière de sûreté des personnes et de protection de l'ordre public**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-215901398-20260327-ARR2703-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	933 o
Nom métier : 059-215901398-20260327-ARR2703-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	716.9 Ko
Nom original : S__ret___des_personnes_protection_ordre_public.pdf		
Nom métier : 99_AI-059-215901398-20260327-ARR2703-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2026 à 15h27min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2026 à 15h27min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2026 à 15h27min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2026 à 15h27min47s	Reçu par le MI le 2026-03-27